



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAURICE

**Les communes du district de Saint-Maurice
mettent au concours un poste de**

Vice-Président (h/f)

de l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte

afin de seconder et d'épauler la Présidente
dans les tâches quotidiennes et dans la prise de décision.

Missions principales:

- organiser le fonctionnement général et assurer le traitement régulier des affaires de l'Autorité avec la Présidente ;
- instruire les dossiers et assister aux séances de l'Autorité ;
- rédiger les décisions de l'Autorité ;
- effectuer les missions de la Présidente en son absence ;
- assumer la coordination avec les différents partenaires (OPE, CMS, hôpitaux, médecins, etc).

Votre profil:

- master ou licence en droit ;
- aptitude à prendre des décisions, sens accru des responsabilités ;
- capacité d'écoute, disponibilité, autonomie et sens de l'organisation ;
- esprit logique et méthodique ;
- maîtrise des outils bureautiques courants.

Taux d'activité: de 60% à 100%.

Lieu de travail: Saint-Maurice.

Début d'activité: à convenir.

Renseignements :

Pour tout renseignement complémentaire, Mme Brigitte Girardet, Présidente de l'Autorité, est à votre disposition au 024 485 27 71.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels (diplômes, certificats, références, extrait du casier judiciaire et prétentions salariales), doivent parvenir à la Municipalité de Saint-Maurice, case postale 83, 1890 Saint-Maurice, avec la mention „**Poste de Vice-Président APEA**” sur l'enveloppe d'expédition, pour le **vendredi 19 octobre 2018** au plus tard. Le descriptif de fonction est consultable en ligne sur www.st-maurice.ch (rubrique « emplois »).